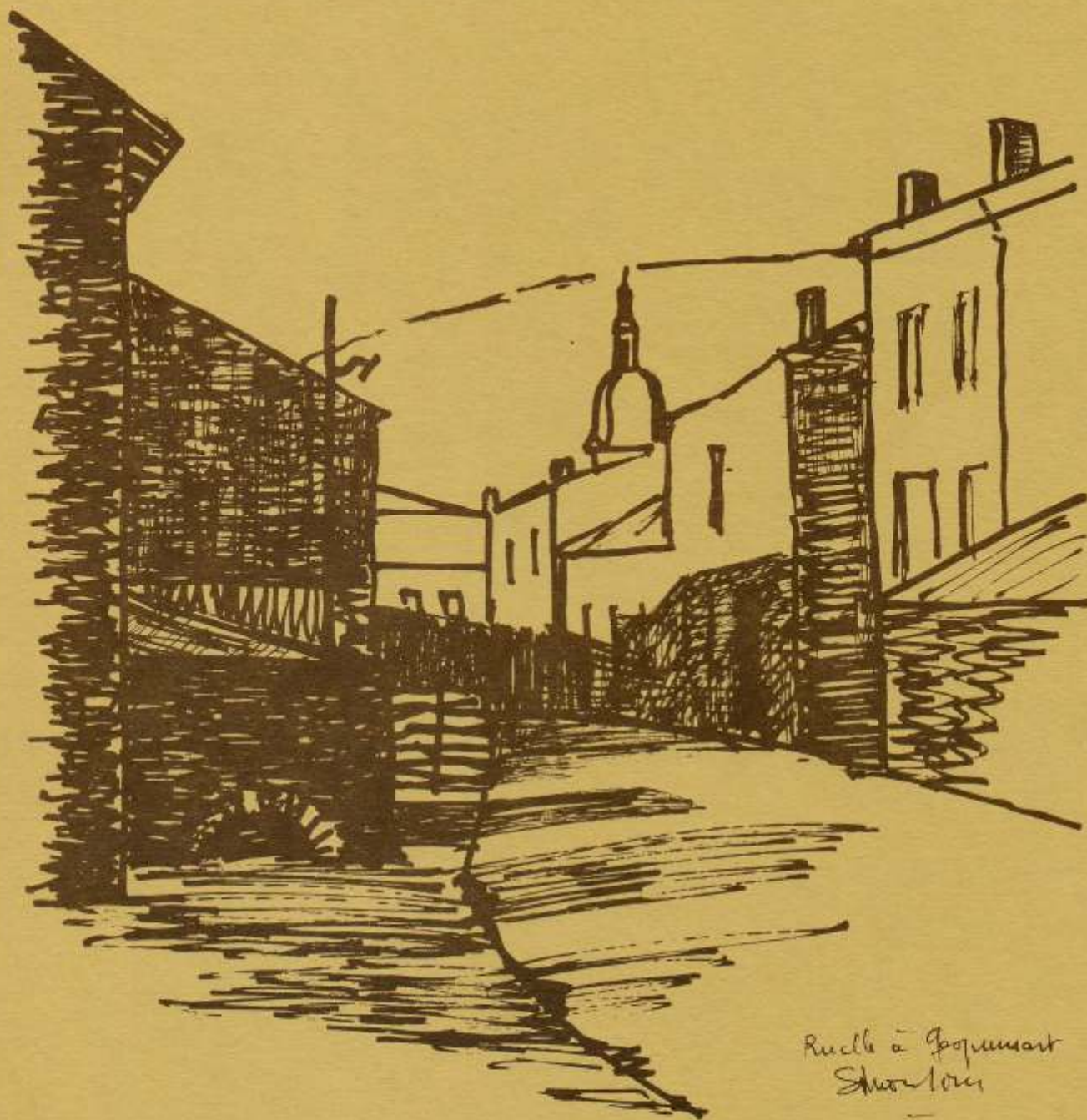


TERRES ARDENNAISES

Revue d'histoire et de géographie locales.



*Rue de la Populaire
Stavelot*

N° 6 - AVRIL 1984

Trimestriel - Prix : 20 F

Bâtit chaque trimestre un numéro consacré à l'histoire et à la géographie locales n'est pas une œuvre facile et suscite de nombreuses discussions au sein du comité de rédaction de notre revue. Un impératif domine nos réflexions : intéresser les lectrices et les lecteurs de toutes les Ardennes car nous entendons justifier le pluriel de «Terres Ardennaises». A cet égard, le numéro 6 semble répondre à cette volonté : Charleville, chef-lieu du département, mais aussi la vannerie de Vouziers, les filatures de la Vallée de la Vaux, les patois de la Vallée de la Semoy, de la Meuse, de Gespunsart, les monnaies de Sedan.

Un second impératif : les articles doivent être variés et recouvrir des époques différentes ; le numéro 6 contient, à côté de la rubrique habituelle sur la Préhistoire, des éclairages sur les XVIIème et XVIIIème (monnaies et population de Charleville) sur le XIXème (filatures de la Vaux et vannerie vouzinoise, étudiée jusqu'à nos jours) sur les XIXème et XXème siècles (les patois), sur le XXème siècle (la défense militaire en 1940 dans les Ardennes).

Nous voudrions introduire un troisième impératif : innover et sortir des «Ardennes battues». Deux articles appartiennent à des genres différents mais répondent à nos désirs : étudier les événements passés et présents qui se sont déroulés dans les Ardennes non pour se refermer sur ce département mais inscrire son histoire particulière dans l'histoire en général. Ainsi le mythe de «l'Homme Ardennais» si florissant au XIXème siècle et si tenace, maintenant encore, est l'objet d'un article fort salubre ; ainsi l'article sur «La Grande Beuverie» ne dit mot des origines ardennaises de René Daumal mais traite de l'universalité de l'écrivain. L'exemple du mythe Rimbaud récupéré tous azimuts par les Ardennes et ce, d'une manière grandissante, ne manque pas de poser problème à qui veut bien réfléchir ...

J. LAMBERT

TERRES ARDENNAISES

Revue trimestrielle de
la Fédération des Oeuvres
Laiques des Ardennes.

Quai Mialaret - B.P. 71
08000 Charleville-Mézières



Directeur de la publication :
Jacky TURQUIN

Secrétaire du comité
de rédaction :
Jacques LAMBERT



Comité de rédaction :

Didier BIGORGNE
Pascal CHAGOT
Jean CLERC
Simon COCU
Patrice GIELEN
Gérard GIULIANO
Jacques LAMBERT
Michel MAHY
Jean-Pierre PENISSON
Elisabeth PIRE
Michel TAMINE
Jacky TURQUIN



Abonnement :
75 F pour 4 numéros

F.O.L. - C.C.P.
1962 74 S Châlons



C.P.P.A.P. N° 65054
Dépôt légal : 2^e trimestre 1984

Sommaire

Petite histoire de la vannerie vouzinoise Gilles DEROCHE	page 1
La population de Charleville au milieu du XVIII ^e siècle (I) Élèves de l'École Normale de Charleville sous la direction de M. CART	page 6
Les monnaies ardennaises aux XVI ^e et XVII ^e siècle (II) Jean DIEL	page 11
Le corps présent (I) Jean CLERC	page 16
Inventaire du Paléolithique dans le département des Ardennes (5 ^e partie) Jean-Pierre PENISSON	page 22
La surprise ardennaise Gérard GIULIANO	page 23
Faut-il rougir d'être Ardennais ? Agnès GIELEN-TISSERAND	page 33
La dialectologie dans les Ardennes (I) Michel TAMINE	page 38
Les filatures de la Vaux Jacques LAMBERT	page 44
«Les plus saouls ne sont pas ceux qui boivent» René CHARBONNIER	page 58
Vacances actives en Ardenne	page 60

LA «SURPRISE ARDENNAISE» de mai 1940.

Le 26 février 1940, le général Maurice Gamelin, chef d'état-major de la Défense Nationale et commandant en chef des forces franco-britanniques, communique au Président du Conseil, Edouard Daladier, son «Plan de guerre 1940» qui énumère les différentes actions possibles de l'Allemagne :

«Le commandement allemand peut tenter d'obtenir la décision :

- soit par une rupture frontale de notre système fortifié de Lorraine et d'Alsace (Ligne Maginot et Rhin), mais cette rupture exigerait des moyens très puissants, notamment en artillerie, dont il ne dispose sans doute pas.

- soit par une manœuvre d'aile en Belgique, ce qui paraît vraisemblable, car une telle manœuvre exigerait des moyens moins puissants et livrerait aux Allemands la côte flamande pour une action aérienne contre l'Angleterre.

- soit par une manœuvre d'aile par la Suisse, mais cette manœuvre serait pour les Allemands d'un moindre rendement».

L'hypothèse retenue en priorité (hypothèse 1) est donc la manœuvre d'aile par la Belgique, d'autant plus qu'aux arguments invoqués par Gamelin s'ajoute une considération qui, depuis la récente campagne de Pologne, est souvent mise en avant : seul un terrain plat peut permettre aux grandes unités blindées allemandes de jouer un rôle efficace... Aussi, le 17 novembre 1939, le Conseil suprême interallié, réuni à Londres, a-t-il ratifié le «Plan Dyle» : dès l'invasion de la Belgique, les meilleures unités franco-britanniques, stationnées entre les Ardennes et la Mer du Nord, se porteront en avant et prêteront main-forte aux Belges pour tenir sur une ligne Anvers - la Dyle - Namur - Givet.

Une attaque allemande en Alsace-Lorraine (hypothèse 2), sans être totalement exclue, paraît fort improbable, de même qu'une manœuvre d'aile par la Suisse (hypothèse 3). «Quant à l'hypothèse d'une rupture centrale par les Ardennes, sur la Meuse, elle n'est pas mentionnée. De toute évidence, c'est l'hypothèse impossible, l'hypothèse O»... (1)

Le 10 mai 1940, l'offensive allemande semble d'abord se dérouler comme prévu et le «Plan Dyle» est mis à exécution. Mais, très vite, il faut se rendre à l'évidence : **c'est à travers le massif des Ardennes, le long d'un axe Luxembourg-Mézières, que s'exerce l'effort principal de l'ennemi !** La surprise est totale. Entre le 13 et le 15 mai, période capitale dans la bataille de France, le front de la Meuse est enfoncé et, dans la brèche, 7 Panzerdivisionen vont s'engouffrer et foncer vers la Manche, prenant à revers les meilleures armées alliées...

Nous voudrions, dans cet article, répondre à deux questions :

- pourquoi l'attaque allemande dans les Ardennes a-t-elle autant surpris notre Etat-Major ?

- la «surprise ardennaise» était-elle vraiment imprévisible ?

● LES IDÉES DE BASE SUR LA DÉFENSE DES ARDENNES

La France est sortie de la Première Guerre mondiale victorieuse mais considérablement affaiblie humainement et matériellement. C'est pourquoi, en matière de défense, le souci essentiel de nos dirigeants est de mettre le pays à l'abri d'une nouvelle invasion allemande. Certes, le Traité de Versailles de juin 1919 offre à la France des garanties de sécurité mais celles-ci sont-elles suffisantes ? De plus, saurons-nous toujours les faire respecter ?

Le Président du Conseil, Georges Clémenceau, en doute et il se tourne vers les militaires : comment assurer au mieux la défense des frontières ? Nos chefs militaires ont sur la question des avis divergents, d'où des débats particulièrement animés, notamment lors des séances du Conseil Supérieur de la Guerre (2). Finalement, après six années de discussions, une commission est créée en décembre 1925 : la Commission de Défense des Frontières (CDF). Présidée par le général Guillaumat, commandant des forces d'occupation en

Allemagne, elle a pour tâche d'étudier dans le détail l'organisation défensive des frontières : Nord, Nord-Est, Sud-Est et Corse, Afrique du Nord (frontière tunisienne).

Pour la protection des frontières du Nord-Est et du Nord, de Bâle à Dunkerque, la CDF fait les propositions suivantes :

- En Alsace-Lorraine, région à organiser en priorité, les principales voies d'invasion seront barrées par trois puissantes régions fortifiées : celle de Haute-Alsace (entre la frontière suisse et les Vosges), celle de la Lauter (entre le Rhin et la région de Bitche) et celle de Metz (entre Faulquemont et Longuyon).

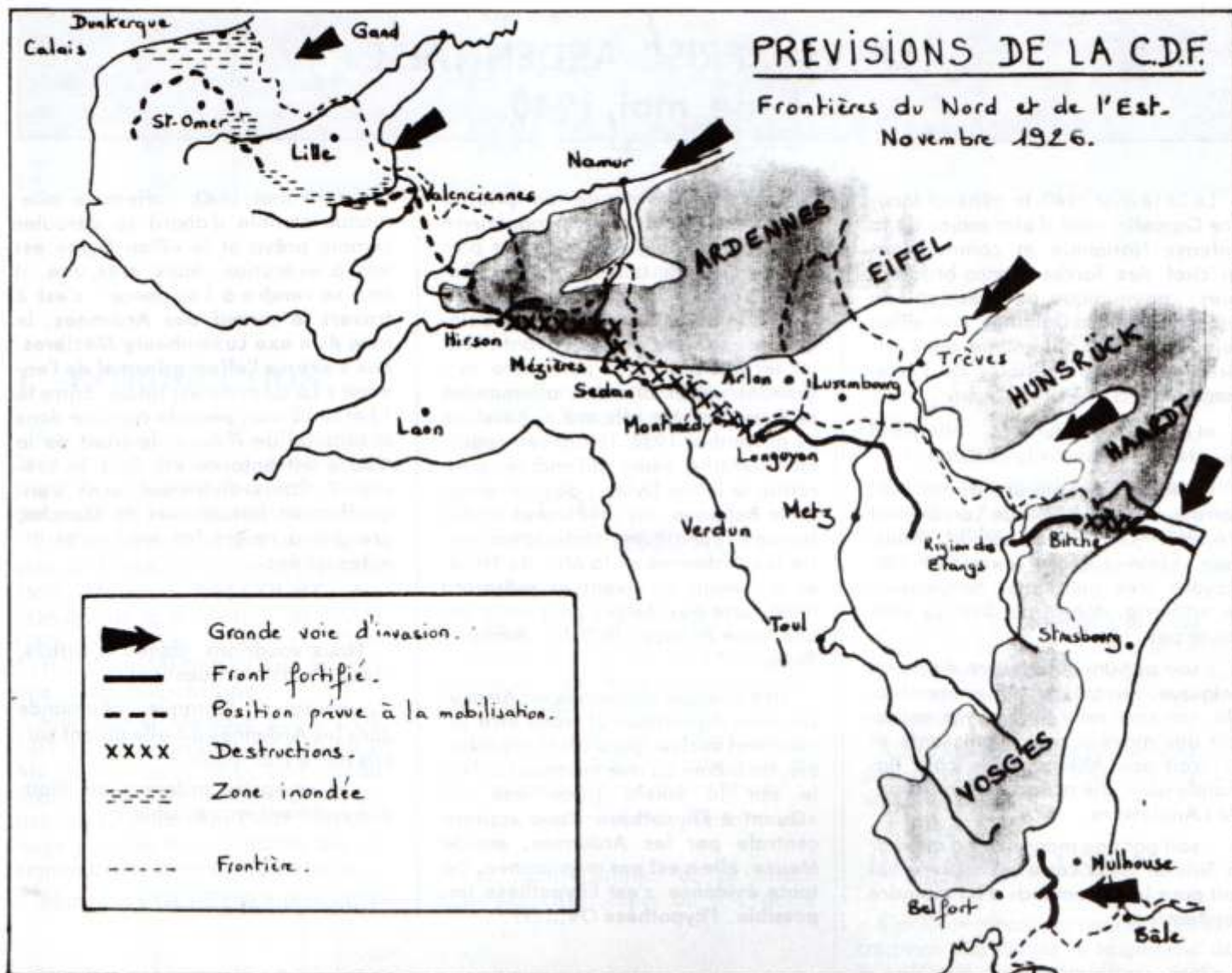
Les régions fortifiées comprendront des ouvrages importants, modernes, proches les uns des autres et dotés d'une grande puissance de feu.

- Le rôle dissuasif joué par ces fortifications ne pourra qu'inciter l'Allemagne à lancer une attaque massive par la Belgique ; or, la frontière du

Nord, avec son tracé issu des traités de 1815, est indéfendable ; une protection efficace ne sera donc possible qu'avec l'avancée de la masse principale de nos forces en Belgique, à laquelle nous sommes liés par un accord militaire.

Toutefois, pour plus de sécurité - il faut prévoir l'éventualité d'un échec en Belgique ou bien un retour de celle-ci à la neutralité - on établira, entre Dunkerque et Hirson, une organisation défensive ; le gros de l'armée française étant rassemblé dans la région, on pourra se contenter d'une «position du moment» édiflée à la mobilisation : réseau de barbelés, tranchées et boyaux, petits blocs bétonnés...

- Entre Hirson et Longuyon, le **massif ardennais constitue un solide obstacle naturel que l'on se contentera de compléter par «un système de destructions sévères»,** échelonnées en profondeur sur les voies pénétrantes, notamment à leur passage sur la Semoy, la Chiers et la Meuse en aval de Sedan...



Après l'approbation de ses propositions par le Conseil Supérieur de la Guerre au cours des séances du 17 décembre 1926 et du 18 janvier 1927, la CDF poursuit l'étude et la mise au point de son programme d'ensemble.

Ce sont bien entendu ses travaux concernant les Ardennes qui nous intéressent tout spécialement.

Au début du mois de septembre 1927, le secrétaire de la CDF, le général Culmann, procède à une reconnaissance détaillée du secteur Hirson-Longuyon, un secteur que l'Etat-Major considère comme vital puisqu'il doit «assurer la liaison et la continuité du front entre le théâtre d'opérations du Nord, de Dunkerque à la vallée de l'Oise, et la Région Fortifiée de Metz», c'est à dire être la **charnière de notre dispositif militaire**. Le rapport du général Culmann est un document capital : «Il existe peu de documents où soient exposées d'une façon aussi nette les idées de base qui présidèrent à la future organisation défensive de cette région. Adoptées par la Commission, approuvées par le maréchal Pétain,

leur influence devait se faire trop longtemps sentir...» (3).

Le général Culmann divise le secteur Hirson-Longuyon en trois zones :

- La zone occidentale, de Hirson à Sormonne. Jalonnée par le Gland, depuis son confluent avec l'Oise jusqu'à Hirson, puis par la haute vallée de la Sormonne, cette zone ne doit pas être négligée car elle est «une annexe de la voie d'invasion de l'Oise» ; elle présente «une partie faible vers le centre, à hauteur du débouché de la grande clairière de Rocroi où se réunissent d'excellentes routes venant de Belgique».

La faible importance des cours d'eau oblige à ne pas se contenter d'un simple système de destructions ; il faudra donc s'établir solidement à 4 ou 5 km de la frontière pour à la fois éviter les surprises et «permettre à notre artillerie de saisir les colonnes ennemies au débouché des bois et de les prendre sous son feu avant leur réunion».

- La zone orientale, de Margut à Longuyon. Il s'agit d'une zone particu-

lièrement sensible ; sa mission essentielle est en effet de «barrer les routes venant d'Arlon et de Luxembourg qui permettent soit de tourner la position de Metz, soit de pousser vers Stenay et Verdun».

Or, dans ce secteur, les forêts sont peu épaisses et la Chiers n'est qu'un obstacle médiocre. On ne pourra donc, là encore, se contenter des destructions ; une solide organisation défensive serait à envisager.

- La zone centrale, entre Sormonne et Margut. Longue d'une soixantaine de kilomètres, elle est «caractérisée par la présence d'une ligne d'eau continue formée par la basse Sormonne, la Meuse et la Chiers en aval de Margut, qui coulent dans une vallée découverte plate, large de 2 à 3 km en moyenne» ; de plus, les routes d'invasion traversant les épaisses forêts sont «difficiles et peu nombreuses».

La position de résistance, installée sur les revers des plateaux au sud des cours d'eau - donc en position dominante - sera «couverte par la destruction des ponts-routes et des

ponts-rails sur les lignes d'eau». C'est pourquoi il est permis d'affirmer que cette position «possède dès à présent une valeur défensive considérable que l'extension dans l'Ardenne du système des destructions renforcera encore».

Autrement dit, dans cette zone centrale, **l'Ardenne se défend seule, ou presque**. Le secteur pourra donc être occupé «très économiquement au profit des deux zones collatérales plus menacées et couvrir à peu de frais les manœuvres de rocade» entre le front du Nord-Est et le théâtre d'opérations du Nord.

Les propositions du général Culmann sont adoptées par la CDF lors de la réunion du 13 octobre 1927 ; le maréchal Pétain, vice-président du Conseil Supérieur de la Guerre, présent à cette réunion, les approuve également : «Le Maréchal, qui connaît bien le terrain entre Sormonne et Margut, estime qu'il y a là un **front naturellement très solide**. La position qui y sera établie aura une grande valeur pour les opérations car elle sera la charnière de la conversion de l'armée vers la droite» (4), c'est à dire l'avancée en Belgique de la masse principale de nos forces, alignées entre les Ardennes et la Mer du Nord.

Résumons : entre Hirson et Longuyon, il y a deux secteurs à surveiller de près : le secteur Hirson-Sormonne et surtout celui compris entre Margut et Longuyon ; la faible importance des obstacles naturels les rend perméables ; il faudra donc y concentrer des troupes et prévoir des organisations défensives semblables à celles envisagées pour la frontière du Nord.

Par contre, la zone centrale, entre Sormonne et Margut, est considérée par le maréchal Pétain et par la CDF - dont fait partie le général Debeney, chef d'état-major général - comme une zone «**naturellement très solide**», une «**zone passive**» appuyée sur les forêts et les cours d'eau ; elle apparaît donc «**peu propice à une offensive de grand style de la part de l'ennemi**» et se prête au contraire à «**une défensive économique**»...

Pourquoi cette thèse - avec le recul, si critiquable - sur la défense des Ardennes ?

Il y a d'abord **l'enseignement traditionnel donné dans les écoles militaires sur les Ardennes**, à savoir cette «idée tenace selon laquelle le massif ardennais, du fait de ses vallées en gorge, ses forêts et ses fagnes est imperméable à l'attaque, non pénétrant» (5).

Une idée tenace en effet puisqu'elle date de la fin du XIX^{ème} siècle ! Dans un célèbre traité de géographie militaire édité en 1880, l'auteur - un certain capitaine Marga - décrit la région comprise entre Hirson et Montmédy comme «difficilement abordable (...). Là commencent en effet les immenses forêts des Ardennes (...). Ces forêts laissent entre elles quelques éclaircies où on a tracé les routes qui donnent accès sur notre territoire. Un passage très important est marqué par Rocroi. A l'est de la Meuse, la frontière est d'abord tracée au milieu des forêts des Ardennes où on ne rencontre qu'une seule grande route, celle de Bouillon à Sedan. Toutes les autres communications sont difficiles ; le pays est stérile et, par suite, de ce côté l'ennemi ne pourrait faire que des opérations tout à fait secondaires».

En mai 1910, le Conseil Supérieur de la Guerre admet, sur proposition de l'Etat-Major, que «le massif forestier des Ardennes, le cours de la basse Semoy et celui de la Meuse de Mézières à Givet forment un obstacle très sérieux», si sérieux que la région pourra être tenue «à peu de frais».

En 1914, le cours de géographie de l'Ecole de Guerre mentionne bien 13 itinéraires traversant les Ardennes mais souligne «la gêne apportée par le massif forestier» et note que «la vallée de la Semoy, encaissée et profonde, constitue un obstacle tactique sérieux, tant comme ligne d'eau que par la difficulté de ses abords»...

Une deuxième raison est que ces affirmations paraissent confirmées par les échecs subis dans la région par nos forces en août 1914, lors de la

bataille des frontières. Le général Weygand déclarera en 1949 : «Nous avons fait en 1914 la cruelle expérience du massif des Ardennes quand la IV^{ème} armée avait essayé d'en déboucher. Nous savions que ce massif était difficile»...

Autre «enseignement» de la Première Guerre mondiale : **le parti que l'on peut tirer, dans la défensive, d'un système de destructions méthodique et profond**. L'Etat-Major, qui se souvient des grandes difficultés éprouvées par les Alliés à la suite des destructions massives effectuées par les Allemands en 1917-1918, considère que la destruction des voies de communication, s'ajoutant aux «difficultés de parcours», assurera une étanchéité parfaite du massif ardennais - l'accord militaire franco-belge et le recul des bases de départ allemandes à 50 km à l'est du Rhin, imposé par le traité de Versailles, nous assurant les délais et les facilités d'action indispensables pour opérer les coupures envisagées...

Il y a enfin **le souvenir de l'échec essuyé sur la Marne par la VII^{ème} armée allemande en juillet 1918** : création d'une tête de pont dans la région de Dormans mais impossibilité d'en déboucher, les moyens de passage étant soumis au feu de notre artillerie et aux bombardements de l'aviation. En conséquence, on estime qu'il sera «très difficile de réussir une attaque contre une position organisée, appuyée par un système «d'artillerie cohérent et couverte par un cours d'eau tel que la Meuse» (6)...

Que peut-on penser de ces divers arguments ? La vision de la géographie des Ardennes qu'ont nos militaires est évidemment contestable ; par contre, on comprend que, en 1927, les «enseignements» de la Première Guerre mondiale soient pris en considération. Ils rendent donc défendable, à cette époque, la thèse de la Commission de Défense des Frontières ; ce qui est regrettable, c'est que **cette thèse continuera à inspirer notre Etat-Major durant les années 30 et jusqu'en mai 1940** alors que les Allemands auront totalement bouleversé leurs méthodes de guerre...

● LA TÊTE DE PONT DE MONTMÉDY

Le 29 décembre 1927, le Ministre de la Guerre Paul Painlevé adopte le programme d'ensemble de défense des frontières, synthèse des propositions de la CDF et des avis du Conseil Supérieur de la Guerre. Mission est donnée à une nouvelle commission de concrétiser ce programme ; la Commission d'Organisation des Ré-

gions Fortifiées (CORF) se met aussitôt au travail, multipliant les études et les expériences, et, en janvier 1930, André Maginot, Ministre de la Guerre du gouvernement Tardieu, est en mesure de faire adopter par le Parlement le «projet de loi portant ouverture de crédits pour l'organisation défensive des frontières». Les

chantiers de ce que l'on va désormais appeler la «Ligne Maginot» peuvent s'ouvrir. Au début de 1933, le gros œuvre des ouvrages d'Alsace et de Lorraine est achevé et l'on commence à mettre en place l'armement et les divers équipements.

Ceci peut sembler rassurant à un

moment où l'Allemagne vient d'obtenir, en matière militaire, la reconnaissance du principe de l'égalité des droits avec les autres puissances. Toutefois, le Ministre de la Guerre Edouard Daladier estime que le bouclier doit être amélioré par l'extension des Régions Fortifiées de Metz et de la Lauter ; d'autre part, l'absence de fortifications entre Longuyon et Dunkerque inquiète le ministre, d'autant plus que l'idée d'un retour à la neutralité du pays tend à se développer dans les milieux politiques belges ; Daladier juge donc indispensable d'organiser sur cette frontière un certain nombre de «môles défensifs» puissants, à l'image de ce qui existe déjà en Alsace-Lorraine. Cette préoccupation va conduire à l'organisation des Secteurs Fortifiés de Valenciennes et de Maubeuge d'une part, de la Tête de Pont de Montmédy d'autre part ; mais les crédits sont désormais limités et à la fortification puissante va succéder la fortification «au rabais»...

C'est en janvier 1933 que Daladier, alerté par le général Weygand, Inspecteur Général de l'Armée, confie à la CORF la mission d'organiser le «môle de Montmédy» (7). Il s'agit d'établir, entre Sedan et Velosnes (7 km est de Montmédy), une solide position fortifiée, du type Ligne Maginot, dont le tracé suivra la rive gauche de la Meuse jusqu'à Villers-devant-Mouzon puis le pied des pentes entre Meuse et Chiers jusqu'à Margut ; il englobera ensuite les hauteurs de St-Walfroy et de Montlibert, celles situées au nord-est de Mont-

médy et s'appuiera au sud de la Chiers aux hauteurs comprises entre Villécloye et Velosnes.

Le «môle de Montmédy» est destiné à empêcher un ennemi passant par le Grand Duché et la province belge de Luxembourg d'atteindre la Woëvre par le nord et donc de déborder la Région Fortifiée de Metz, ou bien de se porter en direction de Reims par le nord de l'Argonne.

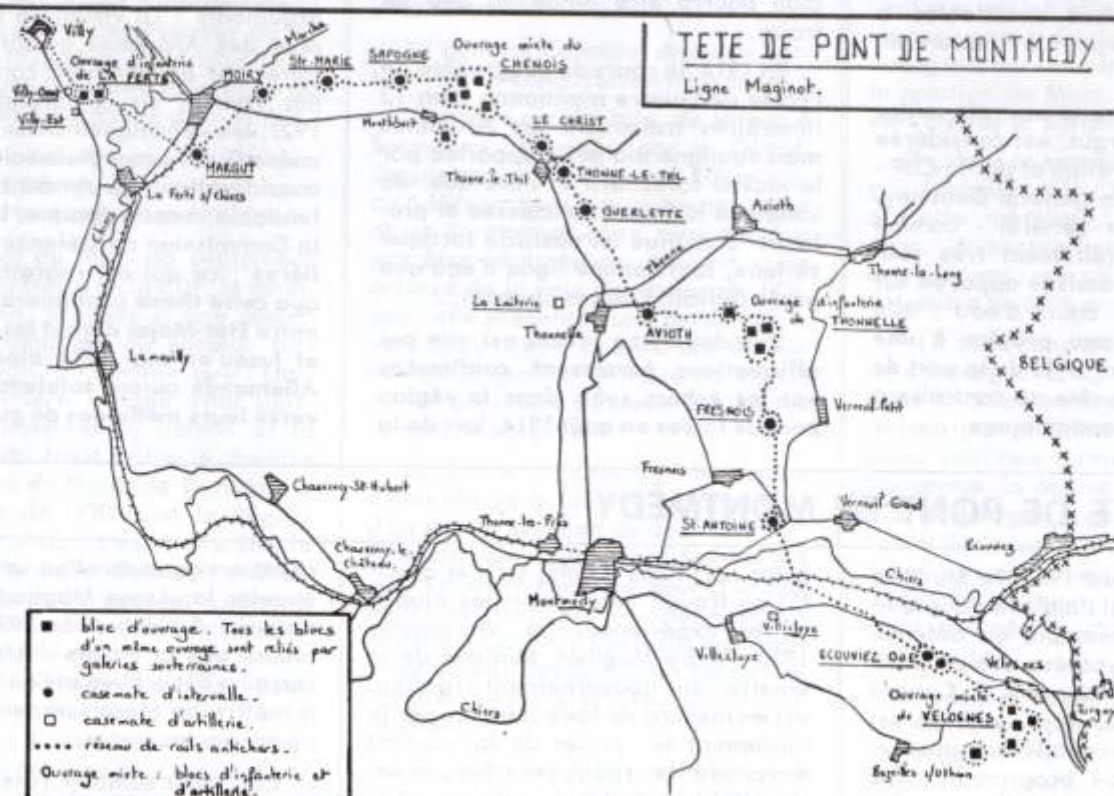
L'idée d'organiser solidement ce secteur n'est pas nouvelle : le général Berthelot, gouverneur militaire de Metz, l'avait déjà proposée en 1920 mais, nous l'avons vu, on s'était contenté ensuite de prévoir, au-delà de Longuyon, un système de destructions sur les voies pénétrantes - le général Culmann ayant toutefois fait remarquer, en 1927, que cela lui paraissait insuffisant pour la zone comprise entre Margut et la Région Fortifiée de Metz.

En juillet 1933, Daladier demande à la CORF de préciser la nature et le nombre des ouvrages qui constitueront le «môle de Montmédy», en insistant sur le fait que «la partie à traiter en première urgence» est celle située entre Margut et Velosnes (8). On fait donc la distinction, dès le départ, entre deux zones d'inégale importance : Sedan-Margut et Margut-Velosnes, et cette considération demeurera présente à l'esprit de tous ceux qui auront à s'occuper de l'organisation du «môle de Montmédy»...

Au cours de l'été, le CORF procède à des reconnaissances sur le terrain et, le 19 septembre, le général Belha-

gue, président de la Commission, est en mesure de faire ses premières propositions. Il faut, dit-il, prévoir la construction de 5 ouvrages importants, tous dotés d'artillerie et situés respectivement sur les hauteurs de Velosnes, celles de Thonnelle, dans le bois du Chénois (à la limite des départements de la Meuse et des Ardennes), sur la croupe entre La Ferté-sur-Chiers et Villy ainsi que sur les hauteurs de Vaux-lès-Mouzon, ces deux derniers ouvrages ayant «l'énorme avantage» d'étendre le barrage fortifié jusqu'à la Meuse. Une douzaine de grosses casemates seront intercalées entre les ouvrages, l'ensemble formant «une position puissante et cohérente», comparable à celles édifiées en Alsace-Lorraine.

Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de relater toutes les discussions - nombreuses et complexes - engendrées par ces propositions. Contentons-nous de dire que, pour des raisons presque exclusivement financières, les divers projets présentés par la CORF ont été sérieusement édulcorés. Lorsque la guerre éclate, en septembre 1939, la Tête de Pont de Montmédy est pratiquement achevée mais elle ne comporte que 2 ouvrages dotés d'artillerie : VELOSNES (5 blocs reliés par galeries souterraines) et LE CHENOIS (6 blocs), 2 petits ouvrages d'infanterie : THONNELLE (4 blocs) et LA FERTE (2 blocs) ainsi que 12 grosses casemates dites d'intervalle, l'ensemble étant couvert par le réseau de rails antichars et de barbelés que l'on rencontre dans les autres secteurs de la Ligne Maginot.



Telle qu'elle se présente, la position fortifiée souffre de sérieuses lacunes :

- Les ouvrages ne sont pas assez nombreux pour rendre le secteur parfaitement «étanche».

- L'artillerie d'ouvrage est très insuffisante - 2 tourelles de 75 seulement - pour «battre les avancées de

la position et donner un appui sérieux à la ligne de défense» (9).

- L'extrémité occidentale de la Tête de Pont manque de solidité : l'ouvrage de LA FERTE n'est pas suffisamment puissant et l'absence d'un gros ouvrage sur sa gauche (la proposition d'en construire un à Vaux-lès-Mouzon a été abandonnée dès septembre 1933) constitue un motif d'in-

quiétude - cette lacune contribuera, en mai 1940, à expliquer le tragique épisode de LA FERTE (10).

La Tête de Pont de Montmédy présente donc des faiblesses ; elle n'en constitue pas moins une position relativement solide, sans commune mesure avec ce qui a été réalisé sur sa gauche, au-delà de l'ouvrage de LA FERTE...

● LES DÉFENSES DE LA MEUSE

En ce qui concerne la région à l'ouest de Margut, on s'en tient, au début des années 30, à la thèse de la Commission de Défense des Frontières : **cette région, couverte par le massif ardennais, ne nécessite pas de gros travaux de défense ; des destructions opérées sur les voies pénétrantes suffiront, destructions que l'on complètera par la construction de blockhaus sur la rive gauche de la Chiers et de la Meuse.**

Ce point de vue est toujours approuvé par le maréchal Pétain : en mars 1934, alors qu'il est Ministre de la Guerre dans le gouvernement Doumergue, il déclare devant la Commission de l'Armée du Sénat : «A partir de Montmédy, il y a les forêts des Ardennes. Elles sont impénétrables si l'on y fait des aménagements spéciaux. Par conséquent, nous considérons cela comme une zone de destructions. Naturellement, les lièges du côté de l'ennemi seraient protégés. On y installerait des blockhaus. Comme ce front n'aurait pas de profondeur, l'ennemi ne pourrait s'y engager ; s'il s'y engage, on le repincera à la sortie des forêts. Donc, **ce secteur n'est pas dangereux**».

Apparemment, «le plus illustre de tous les Français» oublie que depuis l'arrivée d'Hitler au pouvoir, quatorze mois plus tôt, l'armée allemande est en cours de transformation, ce qui rend désormais contestable un raisonnement basé sur les «enseignements» de 1914-1918...

En mars 1935, Hitler «officialise» son réarmement massif. Nos dirigeants décident alors de combler les «trous» aux frontières : c'est le début de la course au front continu par le développement de la «fortification de campagne durable» : obstacles antichars, réseaux de barbelés, blockhaus de mitrailleuses, quelques casemates armées de canons antichars, tranchées et boyaux... Une fortification économique mais d'une valeur le plus souvent douteuse.

En ce qui concerne les Ardennes,

ordre est donné de poursuivre le long de la Chiers, jusqu'à l'ouvrage de LA FERTE, le «barrage de blockhaus» (!) prévu sur le cours de la Meuse, de Givet à Sedan ; on fera de même pour combler le vide entre la Tête de Pont de Montmédy et la Région Fortifiée de Metz.

7 mars 1936 : Hitler remilitarise la Rhénanie ; désormais, les bases de départ allemandes sont très proches. En conséquence, le 31 mars, le général Gamelin, chef d'état-major général, ordonne d'activer la mise en état de défense des frontières. L'organisation du flanc gauche de la Tête de Pont de Montmédy, entre Chiers et Meuse, est bien classée en première urgence mais les crédits sont nettement insuffisants ; quant au renforcement du secteur Sedan-Mézières, il n'a que la priorité N°2, de même que le barrage de la trouée entre la Meuse et Hirson...

Le 10 avril, l'Etat-Major décide d'organiser défensivement la frontière entre Revin et la Mer du Nord, de façon à compléter les quelques fortifications construites ou en cours de construction dans les régions de Maubeuge et de Valenciennes ; les défenses devront être capables d'arrêter une attaque brusquée de blindés : non seulement «c'est exiger beaucoup d'une fortification construite avec de faibles moyens» (11), mais on ne sait trop où construire les fortifications : sur la frontière ? En retrait ?... On décide donc, pour 1936, de limiter les travaux à l'organisation de la clairière de Rocroi et à l'implantation, en retrait, de quelques «points de force» - des casemates - dans la région de Signy-l'Abbaye.

Le 12 octobre 1936, le roi Léopold III annonce officiellement le retour à la neutralité de la Belgique, une attitude qui, estime Daladier - de nouveau Ministre de la Guerre - «aggrave la menace qui pèse sur l'intégrité de notre territoire national». Il décide donc de renforcer encore la protection des frontières : «Les travaux entrepris dans les secteurs de Mont-

médy et des Ardennes seront poursuivis activement, écrit-il le 6 novembre au général Gamelin. Une étude sur la Tête de Pont de Sedan devra m'être soumise au plus tôt».

Mais, comme l'écrit le général Tournoux, «un tel résultat ne pouvait être obtenu que si des ordres précis venaient définir les objectifs et fixer les conditions d'exécution. Pour cela, la suppression de la CORF (dissoute le 31 décembre 1935) ne facilitait pas les choses et, quoique le général Gamelin eut reconnu la nécessité de renforcer le front de la Meuse et des Ardennes, il n'en fit pas définir le programme avec assez de précision et des moyens d'action suffisants ne lui furent pas affectés»...

Si l'on tient compte de la persistance, chez nos dirigeants, du dogme de l'imperméabilité des Ardennes, la remarque du général Tournoux n'a pas de quoi étonner. Le résultat non plus : **une organisation défensive tout juste capable de repousser «des attaques conduites à la manière de la guerre précédente»... (11)**

On comprend alors l'inquiétude des Ardennais : «Les populations de la région donnaient des marques d'inquiétude et les parlementaires des Ardennes s'adressèrent au général Gamelin pour réclamer que leurs frontières fussent défendues, comme en d'autres régions, et que Sedan fut mis à l'abri» (11).

Gamelin se montre rassurant (12). A propos de Sedan, il précise que ce n'est pas un cas isolé : Wissembourg, Forbach et Sarreguemines se trouvent aussi en avant de nos organisations défensives. D'autre part, le front des Ardennes n'est pas non plus le seul où l'on compte essentiellement sur les obstacles naturels ; il en est de même en Sarre - dans la région des Etangs - alors que celle-ci est beaucoup plus menacée et ne bénéficie pas d'«une coupure antichar de valeur comparable à celle que constituent la Meuse et la Chiers».

Il ne faut pas perdre de vue, ajoute Gamelin, que «la région des Ar-

dennes ne saurait être regardée comme menacée au même titre que la Lorraine et l'Alsace ; même si les Allemands passent à travers la Belgique et le Luxembourg, on peut penser qu'avant de pouvoir attaquer en force sur la Meuse ils seront retardés par les destructions opérées par nos voisins, ce qui nous laissera le temps de prendre nos dispositions. **«La ligne de la Meuse n'est qu'une sûreté pour couvrir le territoire national dans le cas où, par une surprise absolue, l'adversaire envahirait brusquement le Luxembourg et la Belgique avec des forces motorisées, sans que celles-ci puissent être aucunement retardées, mais elles ne sont pas susceptibles d'une attaque en règle sur la ligne de la Meuse organisée...** L'expérience des guerres passées montre que la région des Ardennes n'a jamais été favorable aux grandes opérations. L'artillerie et l'aviation n'y peuvent, en raison des régions boisées qui la couvrent, jouer que difficilement leur rôle» ; d'ailleurs, «en 1914, les Allemands ont cherché à la déborder par le nord et par l'est»...

Cependant, précise encore Gamelin, nous ne négligeons pas la défense des Ardennes : «Il y a sûrement tout intérêt à renforcer encore nos organisations de la Meuse, tout au moins jusqu'à hauteur du parallèle de Rocroi ; je cherche dans ce but à leur donner de la profondeur sur la rive droite de la Meuse et fais étudier en conséquence, non seulement la couverture des agglomérations telles que Sedan et Mézières, mais encore l'organisation, dans la zone boisée, de coupures de routes destinées à arrêter, le plus près possible de la frontière et aux points favorables, une brusque irruption de l'ennemi» ; Gamelin envisage également un renforcement des troupes stationnées dans la région.

Un massif difficile à traverser, peu favorable aux grandes opérations, des lignes d'eau importantes et protégées, un système efficace de des-

tructions, de longs délais avant qu'une attaque en règle sur la Meuse soit possible : «de tels arguments, écrit le général Tournoux, se trouvaient déjà dans les procès-verbaux de la Commission de Défense des Frontières (...) ; le maréchal Pétain les a employés devant la Commission de l'Armée du Sénat en 1934. Ils étaient inspirés par les «enseignements de la guerre», sans qu'il fût tenu compte, dans nos projets d'organisation défensive, des transformations profondes que les Allemands s'approprièrent à introduire dans leurs méthodes de guerre avec leurs grandes unités blindées et leur aviation de combat»...

Avant de poursuivre, arrêtons-nous quelques instants sur la «Tête de Pont de Sedan». Rien de comparable à celle de Montmédy : on va se contenter, en avant de Sedan, d'installer des dispositifs de destruction sur les carrefours et les principales voies d'accès, dispositifs placés sous le feu de 15 «maisons-fortes» (13) reliées par un réseau de barbelés à travers bois. «Pour un gain secondaire, écrit le général Ruby, la construction de ces avancées nécessita néanmoins des dépenses et un travail relativement considérables» (14)...

A l'automne 1938, après la crise des Sudètes durant laquelle on a frôlé la guerre, notre commandement décide d'achever la mise en état de défense des frontières. Une mission d'inspection est confiée au général Prételat, qui doit commander les armées du Nord-Est ; son rapport est accablant : «La trouée des Ardennes, de Maubeuge à Sedan, n'a encore aucune organisation défensive réelle en dehors de quelques blockhaus légers (protection insuffisante, créneaux larges et frontaux), aucun réseau de fil de fer, aucun obstacle antichar». Il serait grand temps, conseille Prételat, de s'occuper sérieusement de la défense de cette région !

Cette proposition est approuvée par le Conseil Supérieur de la Guerre

dans sa séance du 20 décembre 1938 mais le général Gamelin décide que les crédits disponibles de l'exercice 1939 seront utilisés dans l'ordre de priorité suivant :

- 1^o) Front des Alpes et trouée de Belfort.
- 2^o) Trouée de la Sarre.
- 3^o) Région Rocroi-Anor.
- 4^o) Front Longuyon-Mézières.

Ainsi, les Ardennes, et notamment le secteur compris entre Mézières et Margut - de Margut à Longuyon, nous le savons, d'importants travaux de fortification sont en cours - tiennent-elles la dernière place dans les préoccupations du chef d'état-major général...

Le 15 mars 1939, Hitler met la main sur la Tchécoslovaquie, rompant à son profit l'équilibre des forces. En France, l'inquiétude est vive et l'on décide de renforcer encore le barrage aux frontières : le 21 mai, Gamelin donne ses instructions : il n'y est pas fait mention des Ardennes !

Six mois plus tard, la France est en guerre contre l'Allemagne. Si, du Jura à Margut, le Ligne Maginot représente, dans l'ensemble, «un obstacle d'une valeur défensive considérable», les défenses de la frontière du Nord ne sont guère rassurantes ; il est vrai que nous allons concentrer, sur cette frontière, nos meilleures unités. **Quant au front de la Meuse, avec ses «petits blocs bétonnés insuffisamment nombreux et de valeur technique médiocre» (15), il est franchement inquiétant.**

Certes, pendant les huit mois de la «drôle de guerre», on y effectuera de nouveaux travaux mais le manque de crédits et de main d'œuvre, des retards dans les livraisons de matériaux, la rudesse de l'hiver 1939-1940 et, surtout, l'idée tenace que le secteur n'est pas dangereux feront que la situation ne sera guère meilleure en mai 1940...

● DE MULTIPLES AVERTISSEMENTS

On aurait tort de croire à une adhésion unanime au dogme de l'imperméabilité du massif ardennais ; en France, mais aussi au Royaume-Uni et en Belgique, des voix se sont élevées et des avertissements ont été donnés. En vain...

A notre connaissance, le premier avertissement provient du célèbre critique militaire britannique Basil Liddell Hart ; en 1928, alors qu'il est correspondant militaire du «Daily Te-

legraph», il se rend dans les Ardennes, parcourt le massif forestier en tous sens et rédige une étude dans laquelle il manifeste son inquiétude : «Mon exploration, dira-t-il plus tard, me conduisit à repousser les vues sur les Ardennes qui prévalaient dans les états-majors français et britannique. Je démontrai que leurs conclusions devaient résulter d'un manque de connaissance de cette région, car elle était bien percée de routes et, dans

sa plus grande partie, plus viable que d'autres régions montagneuses» (16).

Il est intéressant de constater que les remarques de Liddell Hart rejoignent celles faites dès 1768 par un certain baron de Grandpré, brigadier d'infanterie ! Chargé par le roi Louis XV de «reconnaître toutes les routes concernant la défense française entre la Meuse et le Rhin», l'officier écrivait : «On verra qu'il sera possible qu'avec des précautions bien pri-

ses **une armée ennemie vint avec célérité par les Ardennes** ou le Hunsrück et se portât sur la frontière par laquelle il serait peut-être le plus aisé de pénétrer en France» (17)...

Signalons qu'un autre officier français considère que la région des Ardennes et du Luxembourg belge est **«la route la plus dangereuse»**, celle qui menace le plus la sécurité de la France ; c'est pourquoi, dans un ouvrage paru en 1934, il réclame «qu'une solide barrière ardennaise et luxembourgeoise soit dressée contre l'Allemand». L'ouvrage a pour titre : «Vers l'armée de métier» et son auteur est le lieutenant-colonel Charles de Gaulle...

Le 15 décembre 1934, la «Revue des Deux Mondes» publie un article intitulé : «Contre l'attaque brusquée» ; l'auteur - anonyme - envisage une attaque allemande entre Longwy et Liège, à travers le massif ardennais ; cette région n'étant pratiquement pas défendue par l'armée belge, «n'est-il pas logique, dans ces conditions, de prêter aux Allemands un nouveau rêve, générateur de calculs et de plans, qui voit **dans un raid de 100 km, à travers la silencieuse Ardenne, des avant-gardes sur la Meuse dégarnie, et puis un flot venant d'Allemagne, s'épandant progressivement dans les vastes plaines du Nord en rejetant devant lui, comme des épaves, des divisions à peine cohérentes établies à la hâte en travers de son chemin ?**».

Cet article prophétique est à rapprocher des réflexions d'un critique militaire belge, le lieutenant-colonel Requette, réflexions publiées à la fin de 1936 dans le journal «Le vingtième Siècle» (18). Certes, à cette date, le front des Ardennes est mieux tenu qu'en 1934 mais les organisations défensives y restent insuffisantes et, circonstances aggravantes, elles ne sont pas couvertes par une défense sérieuse du Luxembourg belge où l'on ne trouve que quelques bataillons de Chasseurs Ardennais ; dans ces conditions, estime le lieutenant-colonel Requette, les Allemands, «évitant la formidable organisation fortifiée de Lorraine», ont intérêt à combiner «une opération frontale (dans le nord de la Belgique) avec une manœuvre de débordement conduite à travers le Luxembourg belge, sous la forme d'une offensive joignant la force à la vitesse» ; débouchant de la Semoy, **cette offensive atteindrait la Meuse entre Verdun et Givet...**

Un an plus tard, dans «L'Indépendance belge» du 15 novembre 1937, le même auteur reviendra sur «la

possibilité d'une attaque débordante de la Ligne Maginot par Bouillon, Arlon et Bastogne», combinée à une attaque par le nord de la Belgique.

En novembre 1936, le général Corap, commandant la 2^e Région militaire, attire l'attention de l'Etat-Major sur l'insuffisance des défenses dans la partie des Ardennes dont il a la charge : d'une part la Meuse entre Pont-à-Bar et Fumay, d'autre part la frontière de Fumay à Trélon. Corap n'obtient pas les moyens supplémentaires désirés, bien qu'il soit appuyé par le général Georges, adjoint au chef d'état-major général, qui souligne «la nécessité de tenir très solidement le front entre la Meuse et l'Oise, sa possession étant indispensable pour assurer la liaison et le jeu des roades entre nos bastions de l'Est et la région Maubeuge-Dunkerque».

Durant l'été de 1937, le Ministre de la Guerre, Daladier, charge le maréchal Pétain - qui n'a plus aucune fonction officielle mais dont l'influence demeure très grande - d'inspecter nos frontières du Nord et du Nord-Est. Pétain fait alors une tournée de 18 jours, de Belfort à Dunkerque, accompagné du commandant Loustanou-Lacau, membre de son cabinet ; celui-ci est frappé de la faiblesse des défenses dans la région de Sedan : «Le trou, c'est ici, aurait-il dit au maréchal. Le courant d'air, c'est ici : la vallée de la Meuse !

- Il y a des courants d'air partout, aurait répondu Pétain, et je ne veux pas torpiller Gamelin... (19).

En 1938, le danger ne peut plus être ignoré. En effet, au cours des mois de mai et juin, le général Prételat dirige un exercice de cadres dont le thème est une attaque brusquée allemande dans la région Sedan-Montmédy, attaque effectuée par 7 divisions d'infanterie, 1 division blindée et 16 régiments d'artillerie et de réserves générales ; ces unités sont couvertes par une importante force aérienne ; le quart environ de la Luftwaffe, le reste étant supposé attaquer les aérodromes et les voies ferrées.

L'aviation française se montre incapable de stopper les colonnes ennemies et, malgré une utilisation fort timide de la division blindée, le front de la II^e armée (général Huntziger) est enfoncé, la Chiens franchie et les Allemands s'emparent par débordement de la Tête de Pont de Montmédy ; gênés alors par l'intervention d'une division française, ils élargissent la brèche en s'attaquant au secteur de Sedan où «la défense est

incapable d'opposer une résistance sérieuse»...

Comme l'écrit Claude Paillat (20), il s'agit là d'une **«extraordinaire répétition du désastre de Sedan en mai 1940 !**» Les conclusions que notre Etat-Major tire de l'exercice sont édifiantes : en effet, le général Georges considère que **les possibilités allemandes ont été «surestimées !**» L'ennemi a trop rapidement surmonté les destructions opérées sur les itinéraires et il a progressé bien vite «dans un pays accidenté» ; en outre, il a attaqué sans attendre d'avoir mis en place une artillerie suffisamment puissante et **le commandement allemand «agirait d'une façon singulièrement audacieuse» s'il procédait ainsi...** Soyons réalistes, conclut Georges, et considérons que les Allemands rencontreraient dans l'Ardenne des difficultés de progression telles que nous aurions le temps d'achever des renforts pour faire face à la situation.

«Tout à fait d'accord, estime Gamelin. J'ai assisté à l'exercice de la II^e armée et j'ai, lors de la critique, attiré l'attention sur le fait que, dans mon esprit, **le général Prételat avait voulu jouer le pire !**»...

Témoignage du général Ruby, qui fera partie en mai 1940 de l'état-major de la II^e armée : «Cette attaque fut décisive et les défenses bousculées sans possibilité de rétablissement. **Ce fut si net que le général commandant le Secteur Fortifié demanda qu'on ne fit pas officiellement état de cette étude pour ne pas impressionner les troupes**» (21).

On ne va donc pas tenir compte de l'exercice du printemps 1938, la «sagesse» de notre Etat-Major refusant l'idée que les Allemands puissent «jouer le pire»... Jusqu'à la guerre, nous l'avons dit plus haut, la défense de la Meuse va être négligée et ce sera encore vrai pendant les huit mois qui précéderont l'offensive allemande.

Pourtant, durant cette période, de nouveaux avertissement auraient dû pousser l'Etat-Major à faire enfin preuve de lucidité.

L'affaire de Mechelen, tout d'abord. De quoi s'agit-il ? Le 10 janvier 1940, un appareil de la Luftwaffe égaré doit se poser en territoire belge, près de Mechelen-sur-Meuse ; l'un des passagers, le major Reinberger, est porteur de documents ultra secrets relatifs aux plans d'opérations allemands à l'Ouest et il n'a pas le temps de tous les détruire ! Les Belges, stupéfaits, découvrent alors qu'Hitler a l'intention de violer leur

neutralité dans le but d'anéantir les forces alliées au nord de la Somme et d'occuper le littoral de la Manche et de la Mer du Nord ; à cet effet, une offensive de grande ampleur sera lancée selon une direction générale Liège-Bruxelles-Gand-Bruges tandis qu'un groupement blindé mènera une action secondaire sur l'axe Arlon-Sedan-Laon.

L'Etat-Major français est aussitôt révenu mais se montre fort sceptique : il doit s'agir d'une simple étude ou mieux d'une feinte de la part de l'Allemagne ! Une grande offensive dans les plaines de Belgique ? Bien sûr, c'est même prévu, mais un groupement blindé opérant à travers le massif ardennais en direction de Sedan, ce n'est pas très sérieux...

Et pourtant... Alors que notre Etat-Major s'obstine à considérer les Ardennes comme un secteur non exposé, le Haut-Commandement allemand, tirant les conséquences de l'affaire de Mechelen, modifie ses plans. Une offensive sera lancée contre la Hollande et la Belgique pour attirer de ce côté le maximum de forces franco-britanniques ; ce sera «la cape du toréador», le «coup d'épée» étant porté au sud : 7 Panzerdivisionen sur 10 franchiront le massif ardennais, forceront le passage de la Meuse entre Sedan et Dinant et s'ouvriront un chemin vers la basse Somme pour couper en deux le dispositif allié.

Il est tentant de rapprocher deux dates : celle du 24 février 1940 - c'est la date du nouveau plan allemand qui situe dans les Ardennes le centre de gravité de l'offensive à l'Ouest - et celle du 26 février, qui correspond à la présentation du plan Gamelin ; nous avons exposé ce plan et nous savons qu'il exclut toute opération d'envergure dans les Ardennes.

C'est sur ces bases-là que, trois mois plus tard, vont s'engager les combats à l'Ouest...

En attendant, notre Haut-Commandement reçoit de nouveaux avertissements.

Au mois de mars, le roi Léopold III charge l'attaché militaire belge à Paris, le général Delvoie, de prévenir Gamelin que «selon des renseignements de source sûre, l'attaque allemande se porterait à travers les Ardennes sur la Meuse, entre Givet et la Ligne Maginot» (22). Gamelin n'est pas troublé pour autant...

Toujours en mars, Pierre Taittinger, député de la Marne, procède à une visite du secteur de Sedan ; le rapport qu'il adresse ensuite à la

Commission de la Défense Nationale est un véritable cri d'alarme :

«Il semble qu'il y ait des terres de malheur pour nos armes. Pour conjurer en particulier le triste souvenir que la visite du secteur de Sedan fait revivre, des mesures urgentes doivent être prises.

Dans cette région, on compte beaucoup sur la forêt des Ardennes et sur la Meuse pour protéger Sedan, donnant peut-être à ces obstacles naturels une importance exagérée. Les organisations défensives sont, dans ce secteur, rudimentaires, pour ne pas dire embryonnaires...

Les Allemands ont montré en 1914 qu'ils étaient passés maîtres dans l'art d'utiliser le couvert des bois et nous pourrions avoir de ce côté, un jour prochain, une surprise suivie d'amères déconvenues...

Nos ennemis, évitant le point solide de Montmédy, pourraient se laisser «couler» en direction de Sedan, point particulièrement faible de notre système défensif...

La Meuse constitue un merveilleux «fossé antichar» mais la rivière n'est pas très large. Elle est peu profonde et son courant est pendant de nombreux mois de l'année assez lent. Pendant l'autre guerre, les Allemands ont passé à plusieurs reprises la Marne, qui présente à beaucoup de points de vue des difficultés plus grandes de franchissement»...

L'agglomération de Sedan ne sera vraisemblablement pas défendue, observe Taittinger, et la véritable résistance aura lieu sur la rive gauche de la Meuse : «Cette intention du Commandement peut fort bien se défendre mais encore faut-il que les ouvrages de la ligne de résistance soient terminés, munis de leur armement et en état de remplir le rôle qui leur est assigné.

Dans certains de ces ouvrages, seul le coffrage est terminé et le béton n'est même pas coulé. Dans d'autres, il manque les créneaux, portes de fer, le matériel antigaz, une partie de l'armement.

Pour qu'une résistance ait lieu sur la rive sud de la Meuse, il y a beaucoup à faire.

Le rapport Taittinger est transmis au Ministre de la Guerre puis au général Gamelin ; le général Huntziger, qui commande la II^e armée entre Pont-à-Bar et Longuyon et auquel incombe donc la défense de Sedan, en prend connaissance ; le moins que l'on puisse dire est qu'il n'est guère convaincu : «Malgré les doutes qu'exprime M. Taittinger sur la capacité de résistance des Belges, sur les difficul-

tés que présenterait à l'ennemi la traversée de l'Ardenne, sur l'efficacité des destructions et enfin sur la valeur de la Meuse comme obstacle, j'ai la ferme conviction que les mesures visant à ralentir la progression de l'ennemi qui ont été prévues et préparées retarderaient sérieusement le moment de la prise de contact de la position de résistance et gêneraient considérablement la mise en place d'un dispositif d'attaque de cette position... J'estime qu'il n'y a aucune mesure urgente à prendre pour le renforcement du secteur de Sedan» (23).

Huntziger, on le voit, est optimiste. Pourquoi s'inquiéterait-il ? Au mois d'avril, sur le plateau de Bulson où l'on étudie la création d'une deuxième ligne de résistance dans l'éventualité d'une percée à Sedan, un officier ne l'entend-t-il pas affirmer : «N'importe comment, ils ne passeront pas ici !...» (24)

Visiblement, le commandant de la II^e armée n'a gardé aucun souvenir de l'exercice réalisé dans son secteur deux ans plus tôt !

Le général Corap, lui, est loin d'être aussi optimiste. En 1936 déjà, nous l'avons vu, il réclamait des moyens supplémentaires pour renforcer le front de la Meuse. Il est maintenant à la tête de la IX^e armée, dont les troupes montent la garde entre Pont-à-Bar et Revin puis, de là, jusqu'à Fourmies, le long de la frontière ; le front de la Meuse inquiète toujours autant Corap ; le général Vallet, membre de son état-major, rapporte : «Dans ces mois d'attente, nous avons bataillé sans discontinuer pour essayer d'obtenir une augmentation de nos moyens. Le général Corap disait : «Vous verrez que les Allemands essaieront de passer par Sedan et Dinant, comme en 1914». Il ne croyait pas du tout au caractère a-stratégique des Ardennes» (25).

A la fin du mois de mars, Gamelin effectue une visite dans le secteur de la IX^e armée : «Corap avait confié peu avant cette inspection au colonel Véron, son sous-chef d'état-major :

- Je vais mettre Gamelin en face des réalités. Je vais l'emmener sur la Meuse et lui montrer les points qui méritent d'être défendus !

Le soir, après le départ du visiteur, le sous-chef d'état-major questionne son supérieur. Corap est particulièrement déçu :

- Je n'ai pas réussi à l'intéresser à cette question, répond-t-il d'un ton amer. J'ai bien compris que la Meuse ne le préoccupait pas...» (26).

Par contre, outre Corap et son état-major, elle préoccupe nombre de ceux qui sont en ligne : «Les officiers et sous-officiers sont conscients de tout ce qui ne va pas, note un lieutenant de réserve ardennais. Si les Allemands attaquent, on est certain que le front de la Meuse ne pourra pas tenir...» (27).

Fin avril. Non seulement l'Etat-

Major français sait que les Allemands ont construit sur les rivières de la frontière germano-luxembourgeoise des pontons et des passerelles pour accéder au massif de l'Ardenne, mais il dispose aussi d'informations de première importance : «Dès le 30 avril, écrit le capitaine Dunand, du 2^e bureau, adjoint à notre attaché militaire en Suisse, nous recevons à Berne, d'une source parfaitement autorisée et de première main, le renseignement textuel suivant : «L'Allema-

gne attaquera entre le 8 et le 10 mai. Stop. **Axe principal d'effort : Sedan.** Stop. Occupation prévue de la Hollande, de la Belgique et du Nord de la France en 10 jours. Stop. Occupation totale de la France en un mois...» (28)

Rien n'y fait. Tout ceci n'est pas pris au sérieux et le 7 mai, à Sedan, le général Huntziger se permet encore de déclarer : «**Je ne crois pas que les Allemands songeront jamais à attaquer dans la région de Sedan**...» (29)



Les généraux CORAP (à gauche) et HUNTZIGER (à droite), le lucide et l'entêté. Après la percée allemande sur la Meuse en Mai 1940, c'est pourtant CORAP qui servira de bouc émissaire et il sera relevé de son commandement ; par contre, HUNTZIGER conservera le sien ; il prendra même, en Juin, la tête d'un groupe d'armées et sera Ministre de la Guerre à Vichy en 1940-1941 ...

On constate donc que de 1928 au mois de mai 1940 les avertissements relatifs à la fragilité du front des Ardennes ne manquent pas mais qu'ils ne parviennent en aucune façon à troubler les certitudes de notre Commandement : les obstacles naturels, renforcés par des destructions, interdisent à l'ennemi de lancer dans cette région une offensive de grande envergure. On en a décidé ainsi, et une fois pour toutes, en 1927. C'est pourquoi, au 10 mai 1940, les organisations défensives des Ardennes sont peu développées, sauf dans la région Margut-Montmédy. On comprend

mieux aussi la disposition des troupes : le général Corap, malgré ses craintes, a été obligé de réserver ses meilleures unités à l'aile gauche de la IX^e armée, cette aile gauche devant participer au mouvement d'avance en Belgique et se porter sur la Meuse entre Namur et Vireux-Molhain - mais ce secteur ne possède aucune fortification et il est peu probable que l'ennemi nous laissera le temps de l'aménager ; de son côté, le général Huntziger a placé ses meilleures divisions entre Longuyon et Douzy, renforçant ainsi l'aile droite de la II^e armée pour empêcher une

percée sur la Chiens qui risquerait de provoquer un débordement de la Région Fortifiée de Metz. Il en résulte que **la ligne de la Meuse, déjà dépourvue de véritables défenses, est en outre tenue par des unités dotées d'un matériel bien insuffisant.**

Connaissant la faiblesse de nos positions sur la Meuse, au courant également de l'absence de toute défense sérieuse du Luxembourg belge, **les Allemands ne pouvaient qu'être incités à lancer dans les Ardennes la masse de choc de leurs armées.** (30).

Gérard GIULIANO

NOTES

- (1) Colonel GOUTARD Adolphe, Sedan : La surprise, in *Le journal de la France*, Editions Tallandier.
- (2) Durant la période 1919-1939, les vice-présidents du Conseil Supérieur de la Guerre sont successivement le maréchal Pétain (jusqu'en 1931), le général Weygand (1931-1935) et le général Gamelin.
- (3) Général TOURNOUX Paul-Emile, *Défense des frontières du nord et de l'Est, 1919-1939*, Nouvelles Editions Latines, 1960.
- (4) Procès-verbal de la réunion de la CDF, 13 octobre 1927.
- (5) MANCEAU Henri, Examen de la bataille des Ardennes en 1940, in *L'Automobilisme Ardennais*, juillet 1982.
- (6) Général TOURNOUX, op. cit.

- (7) DM N° 0719-3/II-I du 22 janvier 1933.
- (8) DM N° 02342-3/II-I du 31 juillet 1933.
- (9) On envisageait, dans une deuxième phase de travaux, de doter les ouvrages de VELOSNES et du CHENOIS d'une tourelle de 75 supplémentaire tandis que des blocs d'artillerie seraient construits à THONNELLE (4 blocs) et à LA FERTE (1 bloc).
- (10) Nous avons consacré un article au drame de LA FERTE ; voir *Terres Ardennaises* N°1 (Décembre 1982) et N°2 (Mars 1983).
- (11) Général TOURNOUX, op. cit.
- (12) Note du 16 décembre 1936 adressée par Gamelin à Daladier, accompagnée d'un exposé demandé par M. Hubert, vice-président du Sénat et sénateur des Ardennes.

- (13) Maisons-fortes semblables à celle qu'évoque Julien Gracq dans **Un balcon en forêt**. C'est la maison-forte de Pouru-aux-Bois, dans le secteur de Sedan, que l'on voit dans le film de Michel Mitrani tourné en 1978 et adapté du récit de Gracq.
- (14) Général RUBY Edmond, **Sedan, terre d'épreuves**, Flammarion, 1948.
- (15) Général TOURNOUX, op. cit.
- (16) En 1938, Liddell Hart fera dans les Ardennes une nouvelle étude qui confirmera les conclusions de la première.
- (17) MANCEAU Henri, article cité. L'auteur précise que le texte du baron de Grandpré figure dans un ouvrage écrit en 1938 par l'historien allemand Van Volxem...
- (18) Lieutenant-Colonel REQUETTE, Le front du Luxembourg ne peut être défendu par quelques bataillons, in **Le Vingtième Siècle**, 6 et 17 novembre 1936. Articles signalés par l'attaché militaire français à Bruxelles.
- (19) Colonel GOUTARD, article cité. Le témoignage de Loustau-Lacau est contesté par le général Conquet, chef de cabinet du maréchal Pétain, qui estime que «ce sont là des mots dits historiques, 20 ans après».
- (20) PAILLAT Claude, **Le désastre de 1940. Tome I : La répétition générale**, Robert Laffont, 1983.
- (21) Général RUBY, op. cit. Notons qu'en 1936 un exercice de cadres dirigé par le général Gamelin avait déjà démontré que la création d'une tête de pont au sud de Sedan n'était pas à exclure...
- (22) Colonel GOUTARD, article cité.
- (23) Lettre du général Huntziger au général Georges, commandant en chef du front Nord-Est, 8 avril 1940.
- (23) BERBEN Paul et ISELIN Bernard, **Les Panzers passent la Meuse**, Robert Laffont, 1967. L'affirmation d'Huntziger est à rapprocher de la réponse faite par Daladier à des industriels sedanais inquiets d'une éventuelle attaque allemande dans le secteur : «C'est peut-être en Hollande qu'on se battra. Vous seriez à Sedan dans une zone calme» (MANCEAU Henri, article cité).
- (25) Colonel GOUTARD, article cité.
- (26) BERBEN Paul et ISELIN Bernard, op. cit.
- (27) Lettre d'Henri Manceau, 30 juillet 1983.
- (28) Colonel GOUTARD Adolphe, Les Français accueillent l'attaque avec optimisme, in **Le Journal de la France**, Editions Tallandier.
- (29) MANCEAU Henri, article cité.
- (30) C'est à nouveau dans les Ardennes qu'en décembre 1944 Hitler tentera son dernier coup de dés à l'Ouest ; attaquant entre Monschau et Echternach, dans un secteur considéré comme tranquille et donc peu solidement tenu, la Wehrmacht réussira à percer le front américain sur 80 km...



verilor

13, rue Moreau CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél. : 33.44.96

Équipement hôtelier - Collectivités

Pour toutes vos réceptions, repas de famille, communions, **LOUEZ LA VAISSELLE** chez



ESPACES VERTS BRUNELET PEPINIERES

Choix - Qualité - Prix

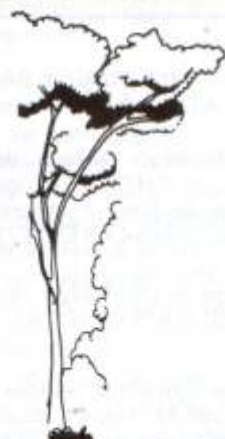
76, rue de la Fraternité
08000 VILLERS-SEMEUSE
Tél. : (24) 37.24.35 - (24) 57.02.59

Encadrements

BRUNO LEGRAS

cadres tous styles
restauration de tableaux,
cadres anciens
dorure, glaces
gravures anciennes
tableaux

95, Cours A. Briand - 08000 Charleville-Mézières
Tél. 16 (24) 33.03.64



JACQUES Michel

ENTREPRISE PAYSAGISTE

Devis gratuit sur simple demande.

Publics - Particuliers

**SAISON
ESTIVALE**

- ÉTUDE ET CONCEPTION DE JARDIN
- AMÉNAGEMENT ET TONTE DE PELOUSE
- RÉALISATION DE CLÔTURES, MURETS ET DALLAGES

**SAISON
HIVERNALE**

- PLANTATION DE TOUS VÉGÉTAUX
- TAILLE, ÉLAGAGE, ABATTAGE
- TRAITEMENT DES ARBRES FRUITIERS ET AUTRES

25, rue Lyautey, 08000 Charleville-Mézières - Tél. : (24) 56.46.71

